

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°37/2024

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUYS EN BEARN**

68, Chemin de Pau  
64 121 SERRES CASTET

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 19 heures et 00 minute, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes des Luys en Béarn se sont réunis à la Halle municipale à Garlin (64 330), sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Président.

**ETAIENT PRESENTS** : 60 titulaires, 3 suppléants et 7 pouvoirs

<u>ARGELOS</u>	M. Christophe PAINGAUD (suppléant de M. Marcel BORNLY) (pouvoir de M. Alain CAIE)
<u>ARZACQ-ARRAZIGUET</u>	M. Jean-Pierre CRABOS
<u>AUBIN</u>	M. Serge LUPIET
<u>AUGA</u>	M. David LEGROS
<u>AURIAC</u>	M. Jean-Claude VIGNES
<u>AYDIE</u>	M. Jean-Paul CAZENAVE
<u>BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE</u>	M. Pierre COSTADOAT
<u>BOUILLON</u>	M. Gérard LOCARDEL
<u>BOURNOS</u>	M. Jean BARUS
<u>BUROSSE-MENDOUSSE</u>	M. Alain LECHON
<u>CARRERE</u>	M. Pierre-Michel ESAIN
<u>CASTETPUGON</u>	M. Alain PIARROU
<u>CAUBIOS-LOOS</u>	M. Gilles BRUNET
<u>CLARACQ</u>	M. Claude CASSOU-LALANNE
<u>CONCHEZ-DE-BEARN</u>	M. Yves CAPERAA
<u>DIUSSE</u>	M. Michel MONSEGU
<u>DOUMY</u>	M. Jean-Marc DESCLAUX
<u>GARLIN</u>	M. André LANUSSE-CAZALE (pouvoir de Mme Chantal FERRANDO)
<u>GAROS</u>	M. Jean-Marc THEULE
<u>GEUS-D'ARZACQ</u>	M. Daniel PEDEGERT
<u>LALONQUETTE</u>	M. Jean-Patrick BAZILE
<u>LARREULE</u>	M. Philippe LALANNE
<u>LASCLAVERIES</u>	M. Frédéric LARRECHE
<u>LEME</u>	M. Jean-Pierre LABAT-MIOU (suppléant de M. Jean VENANT)
<u>LOUVIGNY</u>	Mme Anita VERGOIN
<u>MALAUSSANNE</u>	M. Bernard DUPONT
<u>MASCARAAS-HARON</u>	M. Carle MARTENS
<u>MAZEROLLES</u>	Mme Isabelle PEGUILHE
<u>MIALOS</u>	M. Didier DARRIBERE
<u>MIOSENS-LANUSSE</u>	M. Arnaud MOULIE
<u>MONCLA</u>	M. Jean-Paul LAHORE
<u>MONTAGUT</u>	M. Jean-Luc LAULHE
<u>MONTARDON</u>	M. Stéphane BONNASSIOLLE (pouvoir de Mme Sylvia PIZEL) et M. Thierry GADOU (pouvoir de M. André POUBLAN)
<u>MONT-DISSE</u>	M. Charles PELANNE
<u>MORLANNE</u>	M. Philippe LABORDE-RAYNA
<u>MOUHOUS</u>	M. Jean CAZALIS PETIT JEAN
<u>NAVAILLES-ANGOS</u>	M. François DAMIAN-PICOLLET et Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE

PORTET  
RIBARROU  
SAINT-JEAN-POUDGE  
SAUVAGNON

SERRES-CASTET

SEVIGNACQ  
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE  
TADOUSSE-USSAU  
THEZE  
UZAN  
VIALER  
VIGNES  
VIVEN

M. Benjamin CASSOU  
M. Bernard JONVILLE  
M. Jean-Jacques CERISERE  
Mme Geneviève BERGE, M. Francis CHAPOTHIN (pouvoir de Mme Muriel BAREILLE), M. Hervé HUSTET, Mme Caroline LACROIX, M. Thomas LENOIR et M. Bernard PEYROULET (pouvoir de M. Joel PINTADOU)  
Mme Martine BURGUETE, M. Frédéric CLABE, M. Jean-Yves COURREGES, Mme Nathalie DELUGA, M. Philippe DUVIGNAU, Mme Cécile LANGINIER et Mme Jocelyne ROBESSON (pouvoir de Mme Catherine LATEULADE)  
M. Michel CUYAUBE  
M. Jean GUIRAUT  
M. Pascal BOURGUINAT  
M. David DUIZIDOU  
M. Serge BOURDIEU  
Mme Marie-Christine MAILLOT  
M. Gilles PICARD  
Mme Claudine DE ANTONI (suppléant de M. Jean-Michel LORY)

**ABSENTS EXCUSES : 31 titulaires**

ARGELOS  
ARGET  
ARZACQ-ARRAZIGUET  
ASTIS  
AUBOUS  
BALIRACQ-MAUMUSSON  
CABIDOS  
COUBLUCQ  
FICHOUS-RIUMAYOU  
GARLEDE-MONDEBAT  
GARLIN  
LEME  
LONCON  
MAZEROLLES  
MERACQ  
MOMAS  
MONTARDON  
NAVAILLES-ANGOS  
PIETS-PLASENCE-MOUSTROU  
POMPS  
POULIACQ  
POURSIUGUES-BOUCOUE  
SAUVAGNON  
SEBY  
SERRES-CASTET  
VIVEN

M. Marcel BORNAY  
M. Thierry SOUSTRA  
Mme Virginie GUYONET  
M. Alain CAIE  
M. Pierre POUBLAN  
M. Sylvain SERGENT  
Mme Isabelle PARE  
M. Jean-Yves DUPONT-BRETHES  
M. Joël PINTADOU  
M. Eric LAFONTAN  
Mme Chantal FERRANDO  
M. Jean VENANT  
M. Patrick BENDAIL  
M. Christophe LAYAA-LAULHE  
M. Pierre DUPLANTIER  
Mme Patricia MANOTTE  
Mme Nuala DRAESCHER, Mme Sylvia PIZEL et M. André POUBLAN  
M. Claude DUFRECHOU  
M. Eric DUPLAA  
M. Claude FOURQUET  
M. Pierre DUPOUY-BAS  
M. Thierry SAINT-PALAIS  
Mme Muriel BAREILLE et Mme Karine LAPLACE-NOBLE  
M. Gilles MUGUIN-CABAILLE  
Mme Catherine LATEULADE, M. Henri MOUNOU et M. Max TUCOU  
M. Jean-Michel LORY

M. Benjamin CASSOU a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : LES FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024**

**Rapporteur : M. Arnaud MOULIE**

M. le Vice-président en charge de la thématique rappelle à l'assemblée délibérante que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il permet d'informer l'assemblée délibérante sur la situation financière de l'EPCI et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Par application des dispositions de l'article L.5211-36 du CGCT, les dispositions de l'article L.2312-1 CGCT sont applicables à la Communauté de communes des Luys en Béarn, celle-ci comptant parmi ses communes membres au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Ainsi, l'article L.2312-1 du CGCT dispose notamment que « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
Par 70 voix pour,

- PREND ACTE** De la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire,
- ATTESTE** En avoir débattu,
- CHARGE** M. le Président de la Communauté de communes des Luys en Béarn de la transmission du rapport et de la délibération à M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme**



M. le Président  
**Bernard PEYROULET**

Nombre de membres					
En exercice	Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
91	63	70	70		
Date de convocation : 07/02/2024					
Affichage : 07/02/2024					